

dans ma poche une lettre écrite par autorité, dans laquelle on m'annonçoit que Son Excellence avoit bien voulu m'accorder la place de Directeur des Postes. Quoique cela, je n'osois pas trop m'en flatter, quand je me vis rejeté par mes anciens constituans d'une manière ignominieuse comme je l'avois été. Aussitôt que l'élection fut finie, je me hâtai, comme tu penses bien, de me rendre à Montréal, pour m'assurer de la Commission dont on me parloit dans cette lettre,—et je l'eus effectivement.

J'eus l'honneur de voir le Gouverneur dans le même tems. Il me dit, en me voyant, avec sa bienveillance ordinaire envers tous ceux qui ont l'avantage de l'approcher: “ hé bien ! vous êtes élu sans doute Membre de la Chambre d'Assemblée ? ”—Ma réponse à une demande aussi gracieuse fut un crève-cœur pour moi ..... Son Excellence poussa la bonté jusqu'à vouloir bien condescendre de me demander qui avoit donc traversé mes desseins; à quoi je répondis,—avec toute la dissimulation dont je suis capable en pareille occasion, en fermant les yeux et secouant la tête,— *que je n'osois pas nommer à Son Excellence la personne, mais que c'étoit malheureusement un Conseiller législatif !!!*

La place qu'on m'accordoit n'étoit pas celle où je croyois que mes services me donnoient droit de prétendre, mais ce n'étoit plus le tems pour moi de faire le difficile ; l'alternative eût été trop dure. L'esprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés, et ces degrés amèneront des changemens dans ma situation sous peu de tems, ou bien on verra !